

Editorial

La rentrée est déjà loin. Chacun d'entre nous a repris son rythme, mais vos préoccupations sur l'avenir n'ont pas disparu. Malgré quelques lueurs d'optimisme, l'avenir est loin d'être dégagé et reste toujours très inquiétant. STARTER a repris son activité et centrera son action 2009 2010 sur la défense de vos intérêts d'entrepreneurs en ZFU. J'espère vous rencontrer très bientôt lors d'une de nos activités ou à l'occasion de mes visites sur le terrain.



Vos prochains rendez-vous

Je 10/12/09	08 :15	petit déjeuner STARTER : « le financement en période de crise »
Ve 11/12/09	08 :00	réunion : L'avenir du CC des NATIONS à VANDOEUVRE
Je 19/12/09	19 :00	APERÔ STARTER : quelle suite donner aux réunions organisées par la CUGN – projet de rénovation Plateau de Haye
Je 07/01/10	12 :00	réunion du conseil d'administration de STARTER

Le bilan des évènements récents

Les centres COMMERCIAUX

STARTER a organisé en juin 2009, 3 réunions des commerçants des centres commerciaux (une pour chaque CC) : Je 25/06 La CASCADE ; Ve 26/06 : les TAMARIS ; et Ve 19/06 les OMBELLES

Les préoccupations des commerçants ont été recueillies et ont été portées auprès des élus : respect du planning, de justes indemnités, transparence du processus.

Assemblée générale de STARTER (Je 24 septembre 2009)

STARTER a tenu son assemblée générale le Je 24/09/09 à 18:00 au CILM. Elle a réuni 30 participants et réélu son nouveau conseil d'administration (voir ci-dessous). On a noté la présence de M BERTAUD, Vice président du GRAND-NANCY, et de Mme CHRISMENT. Tous ceux qui souhaiteraient être associés au conseil d'administration de STARTER sont invités à se manifester directement auprès du président (Thierry GIGOUT 03 83 28 80 59)

Journées ENTREPRISES et EMPLOI (Aventures partagées) Ma 20/10/09

STARTER a participé à la journée ENTREPRISES et EMPLOI du plateau de HAYE (dans le cadre du projet AVENTURES PARTAGEES). Thierry HERGA (LORRAINE FORMATION ROUTIERE) et Jean Claude BARTHELEMY (2ST – informatique) ont animé le stand STARTER. Ces manifestations ont réuni 360 visiteurs en recherche d'emploi. STARTER avait offert 100 places de visites dans 10 entreprises du plateau volontaires. Mais seulement 9 jeunes ont été intéressés, ce qui est un échec.

Conférence de presse (Ve 20/11/09)

Afin de présenter le nouveau programme de STARTER à la PRESSE locale, le président, entouré d'une partie du conseil d'administration a rencontré les 3 principaux journaux le 20/11/09. Vous avez pu lire le compte rendu de cette rencontre les jours suivants dans l'EST REPUBLICAIN, les TABLETTES LORRAINES et Le JOURNAL des ENTREPRISES

Nos ambitions aujourd'hui

Promouvoir la création et l'implantation en ZFU
Etre l'interlocuteur incontournable auprès de la CUGN
Organiser l'information concernant la problématique ZFU
Porter les attentes des adhérents
Développer le business entre nous
Préparer l'après ZFU

Les activités de Thierry GIGOUT, président

Le président Thierry GIGOUT a participé à plusieurs réunions :

- Ve 04/09/09 Thierry GIGOUT a participé à la 3^e réunion du comité opérationnel chargé du suivi de la requalification commerciale du PLATEAU de HAYE. Il a rencontré Henri BEGORRE et les élus du GRAND NANCY concernés. Il a pu remonter aux élus les préoccupations fortes des commerçants du plateau de HAYE, qu'il avait collectées lors des réunions de terrain
- Ma 20/10/09 Thierry GIGOUT a participé aux rencontres intercommunales du plateau de HAYE, en présence de M GARCIA maire de LAXOU (voir plus haut)
- Ve 23/10/09 Thierry GIGOUT a participé à une importante réunion sur la rénovation du plateau de HAYE ; Il a rencontré les élus des communes

L'agenda du président pour le mois de décembre 2009

- Lu 07/12/09 11 :30 réunion téléphonique du bureau de l'association
- Lu 07/12/09 12 :00 Rencontre avec Henri BEGORRE, maire de MAXEVILLE, à l'invitation de madame PETIOT, présidente de SAINT JACQUES ACTIVITES
- Ve 11/12/09 10 :30 comité de pilotage de la ZFU

Informations diverses

Notre équipe : le conseil d'administration 2009 2010

Thierry GIGOUT	(C2I santé, MAXEVILLE - Champs Le Boeuf),	Président
Thierry HERGA	(lorraine formation routière, VANDOEUVRE),	Vice Président
Bernadette POMMIER	(PUBLILOR, MAXEVILLE- Champs Le Boeuf),	Vice Présidente,
Anne-laure LAMBERT	(ALLambert O Services, VANDOEUVRE, Nations),	Secrétaire
Bruno GAROTTE	(DALKIA, VANDOEUVRE),	Trésorier
Jean-claude BARTHELEMY	(2ST, MAXEVILLE Champs Le Bœuf)	
Cécile CHARTON	(PMS2, NANCY - PDH immeuble CAHN)	
Michel MORIN	(Association ALAGH, NANCY)	
Martine PAQUOT	(Blanchisserie, NANCY – PDH Les Tamaris)	
François PIERREL	(FOCALYS, VANDOEUVRE – Les Nations)	
Jean-marie IBATA	(APICJEM assistance, NANCY - PDH, Ombelles)	

Cotisation annuelle

Elle a été maintenue à un tarif modeste (30 €) ; merci de la régler sans tarder à notre trésorier

Le CIE jeunes

Vous trouverez en annexe un mémo sur le CIE JEUNES qui nous a été fourni par POLE EMPLOI)

Avantages pour votre personnel

STARTER a adhéré à l'association INTER CEA. Cet organisme a pour but de coordonner et développer les activités entre Comités d'Entreprise, Amicales et Associations.

Elle offre à ses adhérents de nombreux services : organisation de voyages, billetterie, coopérative d'achat, partenariat avec de nombreuses enseignes, commandes groupées

Chaque adhérent STARTER pourra (sans aucun supplément) faire bénéficier son personnel des services de INTERCEA. Pour cela, une carte individuelle sera remise à chaque demandeur.

Pour connaître inter CEA : <http://www.intercea.fr/>

A lire sur le NET

Le [rapport](#) annuel de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles : il fait notamment le point sur la mise en œuvre du contrat d'autonomie, inscrit dans la "Dynamique Espoir Banlieues", ainsi que sur la dotation de solidarité urbaine.

Pour joindre STARTER

Secrétariat

09 52 99 54 54

mail : contact@starter.asso.fr

Les responsables :

Thierry GIGOUT, président (03 83 28 80 59)

thierry.gigout@starter.asso.fr

Bruno GAROTTE, trésorier

bruno.garotte@starter.asso.fr

Site INTERNET

<http://www.starter.asso.fr/>

Et aussi ...

Portail des réseaux

http://www.portaildesreseaux.com/FR/PGE_ACCUEIL.php

Le CIE jeunes

L'Etat aide les entreprises à recruter des jeunes de moins de 26 ans, en ouvrant **droit à une aide de 47% du SMIC horaire brut** (Arrêté du Préfet de Région du 18 juin 2009), sur la durée du contrat avec un maximum de 12 mois. Cette mesure doit permettre le **recrutement** pour les entreprises et faciliter **l'accès à l'emploi** des jeunes actifs.

estimation

	contrat 20H hebdo		contrat 30H hebdo		contrat 33H hebdo		contrat 35H hebdo	
	mensuel	annuel	mensuel	annuel	mensuel	annuel	mensuel	annuel
Salaire brut (SMIC au 01/07/09)	764,40	9 172,80	1 146,60	13 759,20	1 261,26	15 135,12	1 337,70	16 052,40
Montant exonération (allègement Fillon 0,26)	198,74	2 384,93	298,12	3 577,39	327,93	3 935,13	347,80	4 173,62
Montant Aide ETAT (47%)	359,27	4 311,22	538,90	6 466,82	592,79	7 113,51	628,72	7 544,63
TOTAL DES AIDES	558,01	6 696,14	837,02	10 044,22	920,72	11 048,64	976,52	11 718,25

Statut de l'employeur

Toute entreprise affiliée à l'Unedic et du secteur marchand

Obligations de l'employeur

- Conclure un CDD ou un CDI (minimum 20h hebdo)
- Verser un salaire au moins égal au SMIC
- Ne pas avoir procédé à un licenciement économique dans les 6 derniers mois
- Ne pas avoir licencié un salarié en CDI sur le même poste et être à jour de ses cotisations patronales et sociales
- Assurer l'accompagnement du jeune salarié conjointement avec la Mission locale



Contact : Maud Mazetier ou Kathy Grunenberger
03.83.22.24.00

La Mission Locale est **prescriptrice** de la convention CIE pour les modalités de mise en oeuvre et de signature. Elle peut également vous offrir une **aide au recrutement**, (analyse de vos besoins et proposition de candidats), ainsi qu'un **accompagnement** (suivi de l'intégration et bilans réguliers dans l'entreprise).

Exonérations de charge :

Les embauches en CIE ouvrent droit aux exonérations de droit commun de cotisations patronales de sécurité sociale, notamment la réduction dite "Fillon". Les calculs de cette fiche prennent en compte cette réduction. Toutefois, les exonérations applicables en ZFU, en ZRR ou en ZRU n'étant pas cumulables avec une autre aide à l'emploi, l'employeur devra opter soit pour l'exonération applicable à ce titre, soit pour l'aide au titre du CIE.

L'employeur doit indiquer son choix dans ses déclarations à l'URSSAF.

Précautions :

Ce tableau n'a pas vocation à illustrer des cas types, mais bien des cas moyens, ainsi les taux de cotisations pris en compte résultent de moyennes entre les taux moyens d'appel applicables aux employeurs de + de 10 salariés et ceux de moins de 10.

Préparez l'avenir avec vos futurs collaborateurs, et profitez des « Mesures Jeunes Actifs »

Contrat d'apprentissage :

- Remboursement des cotisations sociales, pour les entreprises de plus de 10 salariés, pour tout nouvel apprenti embauché entre le 24 avril 2009 et le 30 juin 2010
- Prime de 1 800 E pour l'embauche d'un apprenti supplémentaire pour les entreprises de moins de 50 salariés
- Aide régionale : indemnité compensatoire d'au moins 1 000 E par an.
- Crédit d'impôt de 1 600 E par an.

Contrat de professionnalisation :

- Aide de 1000 E pour un temps plein pouvant aller jusqu'à 2000 E pour l'embauche d'un jeune n'ayant pas le niveau bac.

Contrat initiative emploi :

- Prime équivalente à 47% du SMIC brut, sur une durée de 8 à 24 mois, pour l'embauche jusqu'au 31 décembre 2009, d'un jeune rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Pour l'alternance, nous travaillons en partenariat avec des Organismes de Formation dont les qualités pédagogiques permettent au jeune salarié de s'intégrer rapidement dans votre entreprise.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs et les conditions d'éligibilité :

Contactez le Service Marketing de Pôle Emploi Lorraine

- Par téléphone 03.83.59.32.48
- Par mail : prospection.54076@pole-emploi.fr